

Éditorial

L'orthodontiste et la beauté

L'orthodontiste est confronté en permanence au souci esthétique ; force est de constater que le motif de consultation est majoritairement lié à l'esthétique : le patient consulte surtout en vue de l'amélioration de son aspect facial ou de son sourire ; les préoccupations fonctionnelles sont pour lui secondaires.

Mais l'orthodontiste est un professionnel du corps de santé, et officiellement son premier objectif sera l'obtention d'une face équilibrée avec des fonctions optimisées (manducation, respiration, déglutition, phonation, mimique sociale...), et souvent il n'envisage la beauté que comme une conséquence du rétablissement d'équilibres squelettiques, dentaires et neuro-musculaires, apaisés avec des fonctions normalisées.

Pour nous, l'objectif esthétique lié à la demande de beauté du patient est un objectif en soi, et un objectif majeur ; ceci n'est en rien contradictoire avec le métier d'un professionnel de santé. En effet, nous savons, ce que démontrent de nombreux travaux de psychologie ou de sociologie, que la laideur est une maladie sociale ; elle peut affecter fortement la vie sociale en pénalisant la réussite professionnelle par exemple, elle peut avoir des conséquences psychologiques graves liées aux échecs de la vie affective dus à cette laideur. Le préjudice esthétique temporaire ou définitif est d'ailleurs reconnu et apprécié par la justice.

Mais constater l'importance de l'esthétique dans notre spécialité ne nous donne pas une clef mathématique, un « *numerus aureus* » déterminant le besoin de soins et les objectifs thérapeutiques !

Pour beaucoup d'artistes et, à un moindre degré, d'orthodontistes, l'appréciation de la beauté est une révélation intuitive qui leur permet d'émettre un jugement souverain, irrévocable, définitif et sans appel !

L'apparition de l'esthétique sociale a, depuis quelques années, apporté un jour nouveau et donné une base scientifique à l'estimation de la beauté ou de la laideur, de la même manière que l'*Evidence-Based Medicine* a donné un support rationnel à l'appréciation des thérapeutiques envisageables.

Lors de la 86^e réunion scientifique de la SFODF à Toulouse, dont ce rapport n'est qu'un résumé succinct, seront abordées toutes les facettes de la beauté en relation avec le monde de l'orthodontie :

- Les aspects théoriques (Bolender, Faure, Zribi).
- Les supports et les moyens 3D d'appréciation esthétique (N'Guyen).
- L'amélioration du sourire bucco-dentaire et la stabilité (Bounoure, Katz, Bergeyron).
- L'intervention de la chirurgie (Charrier, Triaca).
- Le vieillissement (El Haddioui, Baron).
- La préservation per-thérapeutique du sourire (Baron, Reistenhoffer).
- L'aspect juridique et le « droit à la beauté » (Béry).

Ce rapport n'a pas la prétention de faire une revue exhaustive des aspects de notre spécialité où interviennent une appréciation d'abord puis un choix, liés à l'esthétique. Nous espérons que ces quelques articles, ainsi que les conférences présentées lors de notre réunion scientifique de Toulouse, sauront retenir votre attention, attirer, surprendre, éblouir, enchanter votre curiosité...

Je serai heureux de vous accueillir bientôt dans la « Ville rose ».

À très bientôt donc.

Jacques Faure
Président de la 86^e réunion
scientifique de la SFODF